



COMPTE-RENDU REUNION CRÉATIF

2 JUILLET 2010 – BREST

Au restaurant « Le Potager »

Présents :

Michel BRIAND – Ville de Brest
Yoann DURIAUX, Zoomacom
Marie-Hélène FERON, ARTESI
Bruno GARCIA, Communauté de communes du Pays de la Goële et du Multien,
Jérôme LAMACHE, Région Basse-Normandie
Yannick LANDAIS, ARTESI
Elisabeth Le FAUCHEUR JONCOUR, Ville de Brest
Emmanuel MAYOUD, Pôle numérique de la Drôme
Guy PASTRE, Maison de Grigny, Lyon
Claude VIRLOGEUX, ARTESI
Max WATTRE, Médiathèque de Thau

Point sur les projets :

Prestation d'animation de Créatif

Recherche d'une personne en prestation externe pour animer le réseau de Créatif et assurer le suivi des projets. Marie-Lise Gauthier qui connaît bien Créatif serait d'accord pour assurer cette prestation. Il est convenu de lui demander d'effectuer une estimation des charges et une proposition financière pour chacune des grandes missions identifiées lors de la dernière rencontre CRÉATIF.(voir le document en annexe). Au vu du budget existant et de sa proposition, nous retiendrons éventuellement des priorités.

Parmi les choses qui seront demandées : favoriser les adhésions individuelles. Aujourd'hui même Bruno Garcia est un nouvel adhérent. Et aussi de mettre Créatif sur facebook et twitter.

Travail sur les compétences numériques.

Suite à la rencontre de Créatif (Michel Briand et Yannick Landais) avec Benoit Labrousse, le conseiller du ministre de l'éducation Luc Chatel, sur la question du B2i et des possibilités d'agréer des structures telles que les EPN pour valider le B2i Adulte,

il a été convenu que Créatif travaillerait à ce sujet. Les propositions faites par Michel Briand sont les suivantes :

1. Que passer ce certificat soit facilité par un coût réduit, les formations étant dans beaucoup de cas réalisées par des acteurs locaux avec le soutien des collectivités nous avons demandé à ce que le coût de la certification soit pris en charge par l'état ou le plus possible réduit ;
2. Qu'une attention soit apportée au suivi des dossiers d'agrément pour favoriser une réelle ouverture ;
3. Qu'un annuaire – cartographie des organismes soit mis en place ;
4. Que ce dispositif du B2I adultes, qu'il devient possible de passer dans différentes structures, fasse l'objet d'une communication valorisant ce certificat de compétences ;
5. Qu'un état des lieux des ressources pédagogiques réutilisables soit mis en ligne (portail DUI ?) ;
6. Qu'un portail mette en ligne des contenus et guides pédagogiques réutilisables par des animateurs espaces publics ;
7. Que soient aussi mis à disposition des apprenants des parcours de formation pour les publics adultes ;
8. Nous avons aussi suggéré un appel à projet qui permette de compléter les contenus existants ;
9. Enfin Créatif a proposé la création d'un groupe de travail sur la mise en place de ce B2I adulte associant le ministère, la DUI l'association et les partenaires pour faciliter les agréments et la mise en place ;
10. J'ai (Michel) aussi évoqué à la fin l'importance d'une formation des acteurs des services publics locaux et de l'état aux enjeux d'une appropriation des outils numérique et du web collaboratif sa méconnaissance et l'éloignement des acteurs de ces outils et pratiques est souvent un frein aux politiques d'e-inclusion

Suite à quoi, une liste a été créée pour regrouper toutes les personnes qui souhaitent travailler sur ce thème. Une quinzaine de personnes sont déjà inscrites à cette liste.

competences@creatif-public.net. Pour s'abonner :
http://listes.infini.fr/www/subscribe/competences_sympa_creatif-public.net

Il est convenu avec la DUI qu'elle appuiera et participera à cette démarche. Il est par ailleurs envisagé qu'un(e) étudiant(e) de l'université de Rennes (en cours de discussion avec Pascal Plantard) s'attèle à ce projet et soit accueilli(e) soit sur Paris chez ARTESI, soit à Rennes dans les bureaux de la Région Bretagne.

Un « cahier des charges » du travail que devra réaliser l'étudiant doit être fait. Les principaux points en sont les suivants :

- Identifier les ressources autour des compétences numériques pour les publics (et non pas celles des animateurs) ;

- Faire un état des lieux des dispositifs territoriaux et de leur fonctionnement (Visa en Bretagne, Ticket Déclic dans le Lot, Tim P@ss en Nord-Pas de Calais, ...)
- Lister et analyser toutes les formations en ligne existante et notamment celles sous Créative Commons pour les mettre à la disposition des animateurs qui feront passer le B2I Adulte
- Etude – interview des porteurs de ces dispositifs.

Projet DUO 2.0 – ADN

Les modules sont terminés, reste à finir les scénarios. Il convient maintenant de :

- Travailler à une présentation en ligne qui explique ce que sont ces modules et comment les utiliser.
- Mettre en ligne sur le site avec reprise par les différents portails.

Professionnalisation des travailleurs sociaux

Dans l'atelier de ce vendredi 2 juillet matin, sur la professionnalisation des travailleurs sociaux, Créatif a été invité à participer à cette réflexion et au travail de Marsouin dans ce sens. Un groupe de travail existe actuellement sur l'e-inclusion auquel Brest et Créatif participe déjà. A suivre...

INTERCOOP

Idem, dans l'atelier de ce vendredi, il est envisagé que Créatif travaille sur des modules de formation sur de la méthodologie coopérative. Ceci existe d'une certaine façon déjà avec les outils du Web 2.0 dans le cadre du projet DUO 2.0 qui pourrait être complémentaire. A suivre...

Formation des animateurs d'EPN

Deux axes autour de ce projet piloté par Jérôme Lamache :

- Réactualiser le guide des formations pour les animateurs réalisé il y a deux-trois ans environ en complétant avec les autres cursus existant (aide de la maison de Grigny bienvenue) ;
- Emmanuel Mayoud de la Drôme annonce qu'il est envisagé une étude financée par la Drôme et réalisée par un cabinet extérieur sur les différents types de conventions qui existent dans les EPN (par exemple, avec centres sociaux, PIJ, ...). Ce travail qui devait recouvrir au moins 80% des types de convention sera mis au pot commun et Créatif pourra éventuellement compléter, au besoin. Le financement n'a pas encore été voté et l'échéance n'est pas connue.

1ères rencontres des EPN en Languedoc-Roussillon.

Max Wattré nous parle des échanges qu'il a eus avec quelqu'un du passeport pour l'économie numérique qui demandait s'il était possible d'utiliser les ressources des guides de partage d'expériences de Créatif. Rapprochement à envisager.

Sesamath

L'association Sesamath (qui rassemble des enseignants ayant mis en place un espace collaboratif avec des ressources autour de l'enseignement des mathématiques) a demandé à travailler en partenariat avec Créatif pour utiliser les contenus de Sesamath dans les EPN (dans le cadre du soutien scolaire par exemple). Il semble intéressant de développer ce type de partenariat avec eux et d'autres structures ressources.

Plateforme d'accès pour les enfants – Création d'une liste blanche.

Jérôme Lamache présente le projet de Basse-Normandie de créer une « liste blanche » des sites qualifiés à destination des enfants et qui serait mise sur la plateforme EPNAdmin de la Région Basse-Normandie. Cette liste serait constituée d'abord par les animateurs des EPN BN. La base de données ainsi créée pourra être mise à disposition et être complétée par d'autres réseaux.

Cartographie des EPN

Plusieurs dispositifs et territoires développent chacun de leur côté des systèmes de cartographie des EPN avec le problème de compatibilité notamment avec la base nationale de la DUI. Il est donc envisagé de réfléchir ensemble sur des formats de données, de la question d'un identifiant unique et sur un hébergement par Créatif de la base nationale. Un groupe de réflexion animé par Yannick Landais sera monté. Il s'agit aussi de pouvoir faire en sorte que les EPN puissent modifier directement leurs coordonnées, avec validation soit par le réseau territorial quant il y en a un sinon par la DUI. Par ailleurs, il faut envisager d'aller plus loin comme favoriser une « street map », voire de la réalité augmentée et des applications mobiles (il existe celle développée par Gérald Elbaze, Médias Cités sur le site de Proxima Mobile : <http://www.proximamobile.fr/article/monepn>).

Claude Virlogeux doit écrire un article sur le site de Créatif concernant cette application « Mon EPN » de Médias Cités.

Réflexions autour du télétravail et aussi de la sensibilisation des élus

Bruno Garcia nous fait part du travail qu'il a fait sur son territoire et dont il a témoigné dans le Lot. Au travers d'une manifestation organisée sur son territoire les élus ont pu mieux comprendre certains des enjeux du numérique au travers de cette manifestation. La question est posée de comment mieux sensibiliser les élus. En dehors de la référence aux guides et fiches réalisés, et au projet que compte mettre en place ARTESI dans les mois à venir... il y a matière à partager nos réflexions. Bruno Garcia écrira un article sur sa démarche afin d'initier un groupe sur ce thème.

Retour sur la demande faite par un groupe de responsables d'EPN en Roumanie qui

souhaitent venir rencontrer des porteurs de projets en France. La demande porte sur des projets qui rejoignent les « Knowledge Economy Projects » ceux-ci recouvrant les

aspects suivants : soutien à l'investissement dans le secteur des TIC et amélioration des stratégies pour l'accès à l'éducation dans les communautés rurales, programmes d'éducation tout au long de la vie, soutien au PME pour le e-commerce, développement des services touristiques, développement de services pour les populations rurales, services de formations pour les animateurs, ...

Deux territoires se sont porté candidats pour recevoir ce groupe qui, en principe, viendront deux jours en Octobre. Le Lot et la Drôme. Il est convenu que Marie-Hélène FERON par qui la demande est passée assure la relation entre les roumains et les deux représentants de ces territoires : Anne-Claire Dubreuil et Emmanuel Mayoud.

DAJ-EPN

Une présentation de l'état d'avancement de ce projet a été faite. ...Il s'agit d'un projet de création d'un dispositif d'auto-formation autour des aspects juridiques pour les animateurs d'EPN. La démarche pédagogique a été proposée par Philippe Cazeneuve dans le cadre d'une prestation d'ingénierie pédagogique. D'ici une semaine, la consultation pour la réalisation des modules sera lancé et demande est faite auprès de personnes présente de nous indiquer, si elles en connaissent, des prestataires susceptibles de réaliser ce type de support, sachant que les aspects juridiques devraient être pris en charge par un spécialiste de ces questions (Lionel Maurel potentiellement ou d'autres).

Autre :

Du côté de la Drôme, une cartographie des « réseaux territoriaux » est envisagée. Yannick Landais a rappelé que l'OTEN travaille également sur ce type de dispositif et a invité Emmanuel à se rapprocher de Philippe Ourliac, délégué de l'OTEN pour s'accorder sur la méthodologie.

